

cours des années, l'usage de leur propre langue est, aux yeux de ces autochtones, une question d'identité, d'estime de soi et de survie pour cette première nation du Canada.

Une voix: Ils ne sont pas différents de nous sur ce plan.

M. Heap: Mon collègue dit qu'il ne sont pas différents de nous. Certes, comme personne dont la langue d'origine est l'anglais, je tiens beaucoup à la conserver, mais je ne crois pas qu'elle soit menacée actuellement.

Ce qui a changé, dans une certaine mesure, ces derniers temps et qui m'a impressionné cette année, c'est ce sentiment très fort des Premières nations du Canada qui les pousse à vouloir décider de l'avenir de leur propre culture. Ce sentiment se manifeste parfois par des expressions comme souveraineté et les gens se demandent si cela signifie que les Premières nations souhaitent avoir leur propre armée et ainsi de suite. Ce n'est pas ce qu'elles nous demandent aujourd'hui. Les Premières nations n'ont rien proposé à cet égard et l'amendement présenté par la députée de Vancouver-Est ne contient rien qui mette en cause ou qui menace la responsabilité et l'autorité des gouvernements actuels du Canada. Ce serait plutôt le contraire. Ce que bien des Canadiens commencent à apprendre, ou ce dont ils commencent à prendre conscience, c'est que l'histoire ne leur a pas été bien présentée à l'école, il y a 30, 40 ou 50 ans.

Il y a plus de deux siècles, le roi George III a conclu un accord solennel avec quelques-unes des Premières nations, et cet accord a été appliqué à plusieurs autres, selon lequel le gouvernement agirait en tant que fiduciaire, ou qu'il assumerait l'obligation d'agir favorablement à l'égard des Premières nations. Cet engagement comprenait l'obligation légale de consulter les Premières nations chaque fois que le gouvernement du Canada ou tout autre gouvernement canadien songerait à instaurer un changement qui puisse les toucher. Cet engagement est toujours valide aujourd'hui pour le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux. C'est une obligation qui a été grandement négligée, et même trop souvent niée par le passé.

Le gouvernement parle du respect de la loi et du fait que la loi s'applique à tout le monde au Canada, affirmant que personne n'a le droit de se faire justice soi-

Initiatives ministérielles

même. Il est malheureux de constater que le gouvernement fait exactement ce qu'il refuse aux autres, c'est-à-dire qu'il nie tout simplement son obligation de consulter les Premières nations avant de prendre des mesures touchant l'enseignement de leurs propres langues.

Je crois par conséquent que ce serait un certain gage de bonne foi de la part du gouvernement d'entendre les demandes des Premières nations à cet égard. On a besoin d'un tel gage. Nous avons entendu le premier ministre, lors d'un discours, promettre toutes sortes de belles choses aux Premières nations, pour peu qu'un petit groupe de personnes déposent leurs armes à Kanesatake. Ces personnes ont déposé les armes. Des autorités reconnues par le gouvernement les gardent maintenant en détention, du moins pour ceux d'entre eux qui étaient recherchés. Voici le moment venu pour le gouvernement de témoigner de sa bonne foi et d'accorder le consentement unanime. Nous avons entendu déjà le représentant du Parti libéral, qui constitue l'opposition officielle, déclarer qu'il l'accordait. Nous souhaitons maintenant que le gouvernement en fasse autant.

En raison de ce que le premier ministre a promis il y a quelques jours, je demande que ce soient les autochtones, de concert avec le gouvernement du Canada sur une base consultative, qui exercent le contrôle sur l'enseignement des langues autochtones, et non pas les bureaucraties d'une institution quelconque à établir qui pourraient agir à leur guise. Les autochtones n'auront aucun droit reconnu d'intervention, dans l'esprit de ces bureaucraties.

Faites en sorte de reconnaître le désespoir qu'éprouvent les Premières Nations qui se sentent menacées d'extinction, sentiment qui s'exprime dans leurs propos et leurs actions et que reflète la lettre qu'a lue la députée de Vancouver-Est. Reconnaissez ce sentiment et n'allez pas l'exacerber davantage. Le gouvernement ne devrait pas aviver davantage leurs craintes en insistant pour que les fonctionnaires de l'institution puissent faire ce qu'ils veulent des langues autochtones. Veuillez respecter les droits que le roi d'Angleterre, la grande autorité de l'époque au Canada, leur a accordés, ainsi que les promesses mirobolantes que le premier ministre leur a faites il y a quelques jours.